

# **Année 2023**

### Oto-rhino-laryngologistes (ORL) libéraux

Cette fiche produite par l'Assurance Maladie présente des informations concernant la démographie. l'activité, la patientèle et les prescriptions des oto-rhino-larvngologistes (ORL) ainsi que l'évolution des effectifs et des honoraires depuis l'an 2000 jusqu'en 2023.

#### Source, champ et définitions

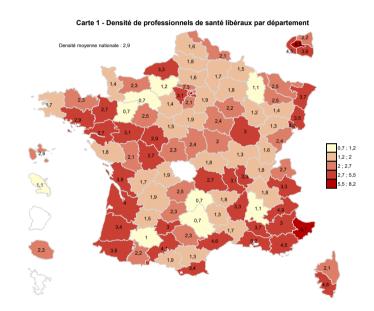
- Source : Système National des Données de Santé (SNDS).
  Champ : année 2023, ensemble des régimes d'assurance maladie, France entière.
- Dénombrement : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023.

   Montant : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023 ou en cessation d'activité au cours de l'année 2023.

   La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.
- Un professionnel actif à part entière (APE) est un professionnel qui a exercé une activité libérale normale sur une année complète, dans un cadre conventionnel. La part des effectifs APE est différente selon les professions de santé et les spécialités. Les effectifs APE ne comprennent pas : les professionnels de santé qui se sont installés en cours d'année, ceux qui sont encore en activité après 65 ans, ceux qui exercent à l'hôpital à temps plein et ceux qui ne sont pas conventionnés.
- Les honoraires sans dépassement (HSD) sont exprimés en euros y compris les frais de déplacement.
- Le nombre d'actes est restitué hors majorations.
- Les actes de radiologie ne sont pas identifiés dans les prescriptions (le radiologue étant considéré comme prescripteur des examens qu'il effectue).

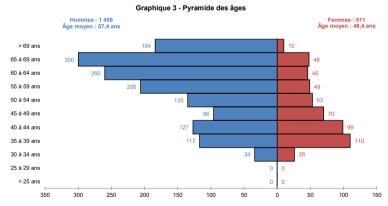
### 1. Démographie











On dénombre 1 971 oto-rhino-laryngologistes (ORL) conventionnés libéraux au 31 décembre 2023 en France. Au cours de l'année, 69 d'entre eux se sont installés et on en recense aussi plus de deux sur cinq ayant 60 ans ou plus. En moyenne les femmes sont fortement sous-représentées (26%) dans toutes les tranches d'âge bien que leur proportion soit de plus en plus importante dans cette profession. Les oto-rhino-laryngologistes (ORL) exercent en grande majorité en libéral exclusif (66%) tandis qu'environ un sur sept exerce en libéral et hôpital. Leur mode de conventionnement principal est le secteur 2. Au niveau géographique, la densité d'oto-rhino-laryngologistes (ORL) pour 100 000 habitants est plus importante en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, lle-de-France ainsi qu'en Corse. A l'inverse, il n'y a aucun oto-rhino-laryngologiste (ORL) dans les régions Guyane et Mayotte.



# Année 2023

#### 2. Activité et honoraires

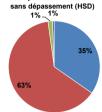
Tableau 1 - Montant des honoraires en euros

	Toute activité			Actif à part entière (APE)				
	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam
Honoraires sans dépassement (HSD)	125 936 240	288 673 501	136 944 354	151 729 148	67 877 631	225 421 003	109 213 140	116 207 863
Dépassement	4 012 579	134 746 984	39 934 609	94 812 376	2 061 307	102 671 858	31 978 079	70 693 779
HSD moyen par PS	220 941	206 048	236 928	184 361	269 356	242 128	280 754	214 406
Dépassement moyen par PS	7 040	96 179	69 091	115 203	8 180	110 281	82 206	130 431

Tableau 2 - Montant des honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte

	HSD (en milliers d'euros)				
		Conventionnés	Conventionnés		
Type d'acte	Conventionnés	secteur 2	secteur 2	Total	
	secteur 1	adhérents	non adhérents	Total	
		à l'Optam à l'Optam			
Total	125 936	136 944	151 729	414 610	
Actes cliniques	44 641	45 761	53 440	143 842	
Consultations et téléconsultations	40 640	42 740	52 904	136 284	
Avis ponctuel de consultant	31 912	34 640	41 058	107 610	
CS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste	8 598		11 563	27 983	
Autres consultations et téléconsultations	131	277	283	691	
Majorations	3 530	2 974	472	6 977	
Autres actes cliniques	471	46	64	581	
Actes techniques	78 665	86 944	96 102	261 711	
ADC - Acte de chirurgie	11 603	24 594	20 600	56 798	
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)	65 959	61 589	74 103	201 650	
Autres actes techniques	1 103	761	1 399	3 264	
Rémunérations forfaitaires	1 715	3 542	1 338	6 596	
Autres	915	697	849	2 461	

Graphique 4 - Décomposition du montant des honoraires

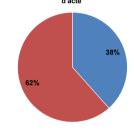


- Actes cliniques
- Actes techniques
- Rémunérations forfaitaires
- Autres

----

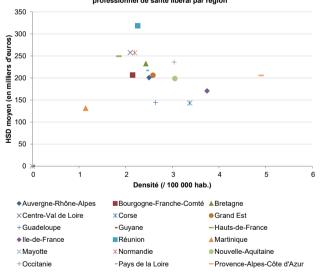
		Nombre d'actes (en milliers)				
Type d'acte	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2 adhérents à l'Optam	Conventionnés secteur 2 non adhérents à l'Optam	Total		
Actes cliniques (hors majorations)	964	973	1 250	3 187		
Consultations et téléconsultations	951	971	1 247	3 169		
Avis ponctuel de consultant	575	621	738	1 935		
CS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste	371	338	499	1 208		
Autres consultations et téléconsultations	5	12	10	27		
Majorations	774	667	116	1 55		
MCS - Majoration de coordination par le médecin spécialiste	350	303	41	694		
MPC - Majoration forfaitaire transitoire par le médecin spécialiste	361	308	41	709		
Autres majorations	63	57	34	154		
Autres actes cliniques	12	2	3	18		
Actes techniques	1 619	1 550	1 943	5 112		
ADC - Acte de chirurgie	75	128	142	346		
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)	1 509	1 408	1 781	4 698		
Autres actes techniques	35	14	20	68		

Graphique 5 - Décomposition du nombre d'actes par type

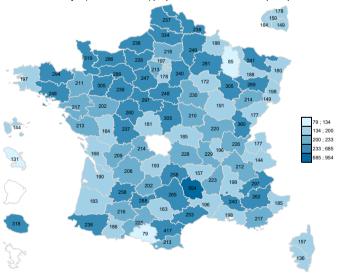


Actes cliniques (hors majorations) Actes techniques

Graphique 6 - Densités et honoraires sans dépassement (HSD) moyens (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par région



Carte 2 - HSD moyen (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par département



Les honoraires (y compris dépassement) des oto-rhino-laryngologistes (ORL) conventionnés secteurs 1 ou 2 ont atteint 553 millions d'euros en 2023. Pour les actifs à part entière (APE) qui sont au nombre de 1 183 (soit 60% de l'effectif total), ces honoraires sont de 398 millions d'euros. Les dépassements ont représenté 23% des honoraires des médecins actifs à part entière conventionnés secteur 2 adhérents à l'Optam alors qu'ils ont représenté 38% des honoraires de ceux qui n'onit pas adhérés à l'Optam. Lorsque l'on décompose les honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte, on s'aperçoit que les actes etchniques cocupent plus de trois cinquièmes de leurs HSD tandis que les actes effectués par les oto-rhino-laryngologistes (ORL) sont des actes etchniques par le sont leur deuxième source de revenus avec 35%. En nombre d'acte, plus de trois cinquièmes (62%) des actes effectués par les oto-rhino-laryngologistes (ORL) sont des actes techniques. Au niveau géographique, les HSD moyens par professionnel de santé libéral sont moins élevés en Martinique et en Corse alors qu'ils sont plus importants à la Réunion et en Centre-Val de Loire.



## Année 2023

#### 3. Patientèle



2 424

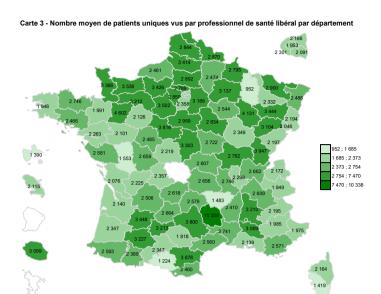
patients uniques vus par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

Tableau 4 - Distribution du nombre de patients uniques vus

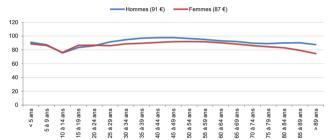
Percentile	Patients
1er percentile	8
5e percentile	312
10e percentile	577
20e percentile	1 220
30e percentile	1 674
40e percentile	2 046
Médiane	2 401
60e percentile	2 718
70e percentile	3 057
80e percentile	3 444
90e percentile	4 139
95e percentile	4 821
99e percentile	6 263

Graphique 7 - Part de la patientèle par tranche d'âge et par sexe du patient





Graphique 8 - HSD moyen (en euros) par tranche d'âge et par sexe du patient

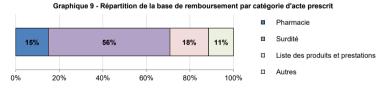


En moyenne, les oto-rhino-laryngologistes (ORL) voient 2 424 patients uniques dans l'année. Cependant, la dispersion du nombre de patients est relativement étendue : les 10% les plus actifs voient environ 580 patients dans l'année. Globalement, la part des femmes dans la patientèle lest légèrement supérieure à celle des hommes (53% contre 47%). Il explications des disparités selon l'âge : la patientèle masculine est majoritaire i jusqu'à 19 ans alors que la patientèle féminine est majoritaire à partir de 20 ans. Au niveau géographique, on constate que les oto-rhino-laryngologistes (ORL) ayant le plus de patients se situent à la Réunion et en Centre-Val de Loire alors que ceux ayant le moins de patients se situent en Guadeloupe et en Corse. Par ailleurs, un patient génère un honoraire sans dépassement (HSD) moyen légèrement supérieur à une patiente (91 € contre 87 €). Toutefois, ce n'est pas le cas pour toutes les classes d'âge : les HSD sont équivalentes pour les patientèles masculines et féminines jusqu'à 24 ans alors qu'ils sont plus importants pour la patientèle masculine à partir de 25 ans.

### 4. Prescriptions

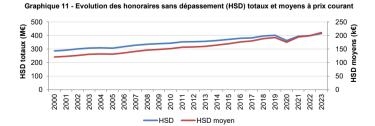
ableau 5 - Base de remboursement des actes prescrits par catégorie d'acte

Catégorie d'acte	Base de remboursement (en milliers d'euros)	Pourcentage par rapport au total
Total	620 871	100%
Pharmacie	92 900	15%
Surdité	346 910	56%
Liste des produits et prestations	109 876	18%
Autres	71 185	11%



La surdité est le premier poste de prescription des oto-rhino-laryngologistes (ORL). Il représente près de trois cinquièmes du total de leurs prescriptions en base de remboursement alors que la liste des produits et prestations est leur deuxième poste de prescription (près d'un cinquième du total). Elle est aussi celle qui prescrit le plus d'actes en rapport avec la surdité (68%).

#### 5. Evolution



Les effectifs ont tendance à diminuer, passant de 2 370 en l'an 2000 à environ 1 970 en 2023 (-0,8% par an en moyenne). Dans le même temps, on constate que la densité d'oto-rhino-laryngologistes (ORL) par habitant a fortement diminué passant de 3,89 à 2,88 pour 100 000 habitants entre l'an 2000 et 2023. Concernant les honoraires sans dépassement, on observe une forte hausse depuis l'an 2000, passant de 286 millions d'euros à 415 millions d'euros, soit une évolution de +1,6% par an en moyenne. Par professionnel de santé, cela représente une évolution moyenne annuelle de +2,4%.